

## Marché financier sous-régional

## Le gouvernement lance un emprunt obligataire de 100 milliards de francs

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

Selon le ministère de l'Économie, les fonds récoltés devraient permettre de financer la construction et l'équipement des salles de classe, la construction des centres de formation modernes, les travaux routiers sur l'axe PK5-PK12, le renforcement des capacités du personnel et les structures sanitaires. Mais également de apurer la dette intérieure.

LE gouvernement vient de lancer un emprunt obligataire de 100 milliards de francs par appel public à l'épargne sur le marché financier sous-régional. A

cet effet, la ministre déléguée à l'Économie, Edwige Essoukou Betha, et le directeur général de la Dette, Hugues Mbadinga Madiya, ont entamé, vendredi dernier, par Brazzaville au Congo, la campagne de communication destinée à attirer tous les capitaux extérieurs intéressés par cette opération.

Selon le membre du gouvernement, les fonds récoltés vont servir à la construction et à l'équipement des salles de classe, à la construction des centres de formation modernes, aux travaux routiers sur l'axe PK5-PK12, au renforcement des capacités du personnel et aux structures sanitaires. Mais également à apurer la dette



Le ministre délégué à l'Économie, Edwige Essoukou Betha, à Brazzaville pour rassurer les futurs souscripteurs.

intérieure.  
« Malgré le choc sur les res-

sources pétrolières, l'économie gabonaise est relativement résiliente, parce qu'il y a de nouveaux moteurs de croissance. La structure actuelle de l'économie gabonaise offre un environnement prometteur. L'Etat gabonais demeure un acteur du marché aux fondamentaux solides, sur lequel les investisseurs de notre sous-région peuvent, sans crainte, continuer à porter leurs préférences », a

indiqué Edwige Essoukou Betha.

Autorisé par le Fonds monétaire international (FMI), cet emprunt vient soutenir le Plan de relance de l'économie mis en œuvre par l'Etat gabonais. Le directeur général de la Dette a tenu à rassurer les futurs souscripteurs sur la capacité du Gabon à honorer ses engagements.

Pour Hugues Mbadinga Madiya, le Gabon est habi-

tué à émettre régulièrement ce type d'opérations sur le marché de la Cémac. Et il n'y a jamais eu de défaut de paiement. « Le Gabon a une méthode de référence avec une signature très importante », a-t-il garanti.

La dette du Gabon se situe entre 55% et 64%, selon diverses estimations, alors que le taux autorisé est de 70% dans la Cémac. Un indicateur traduisant clairement, selon le directeur général de la Dette, un niveau de la dette maîtrisée. « La qualité de l'émetteur et, notamment, la sécurité de l'épargne garanties dans un compte séquestre ouvert à la Banque des États de l'Afrique centrale, rendent compte de la crédibilité de l'opération », a-t-il fait observer.

Le présent emprunt est fixé au taux d'intérêt de 6,50% par an sur 5 ans, avec 10 millions d'obligations pour une valeur nominale de 10 000 f CFA. Il nécessitera, pour sa mobilisation, une période de souscription prévue du 17 au 30 novembre 2017.

## Secteur des hydrocarbures/Total Gabon/Résultats au 3e trimestre de l'année

## 148 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisé



Total Gabon a réalisé un chiffre d'affaires de 148 milliards de francs au 3e trimestre 2017.

principalement par la hausse des prix et de la production ainsi que l'absence de charges d'exploitation non récurrentes, suite à un plan d'adaptation de la société lié à son recentrage sur ses principaux actifs offshore», indique le communiqué de l'entreprise, parvenu à notre rédaction. Au 3e trimestre, le prix de vente moyen des deux qualités de pétrole brut commercialisées par Total Gabon (Mandji et Rabi Light) s'est élevé à 50,3 dollars (environ 29 000 francs) par baril, en hausse de 11% par rapport au second trimestre 2017. Il reflète l'augmentation du cours du Brent, et la forte demande asiatique pour les bruts ouest-africains. La part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon est en hausse de 5% par rapport au 2e trimestre 2017, en raison principalement de l'acquisition auprès de

MPDC Gabon Co. Ltd d'une participation additionnelle de 50% dans le permis de Baudroie-Mérou le 30 juin 2017, portant la participation de la société à 100%. Total Gabon indique également que sur les 9 mois de l'année, le chiffre d'affaires s'élève à 681 millions de dollars (environ 395 milliards de francs), en hausse de 25% par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2016, principalement grâce à la hausse du prix de vente des qualités de brut commercialisées (+11,7 \$/b soit +155 M\$), partiellement compensée par la baisse des volumes vendus sur la période liée au programme d'enlèvements. Sur 9 mois, le résultat net s'établit à 21 M\$, en forte amélioration par rapport aux 9 premiers mois de 2016 (-1 M\$), principalement grâce à la hausse des prix du pétrole et au programme de réduction des coûts mis en œuvre par Total Gabon.

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LA filiale gabonaise du Groupe français pétro-gazier Total, a récemment rendu publics les résultats de ses activités au 3e trimestre 2017. Ainsi, le chiffre d'affaires de Total Gabon s'élève à 255 millions de dollars (environ 148 milliards de francs), soit une augmentation de 13% par rapport au second trimestre 2017. Cette évolution est fortement liée à la hausse du prix de vente moyen du baril (+4,8 \$/b soit +23 M\$) et à celle des volumes vendus sur la période, liée au programme d'enlèvements du brut.

Le résultat net trimestriel s'établit à 9 millions de dollars (environ 5,5 milliards de francs), en hausse de 8 M\$ par rapport au second trimestre 2017, « soutenu

## LIQUIDATION OCTRA

LIBREVILLE - GABON  
B.P. 12 707  
Tél. 01 72 66 96 - Fax : 01 74 65 66



## COMMUNIQUE A L'UNION

Le Liquidateur OCTRA invite les personnes qui ont demandé à acquérir les parcelles qu'elles occupent à se rapprocher, dans un délai de deux semaines, du Notaire Me GEY BEKALE en vue du règlement du prix de leurs parcelles respectives.

Passé ce délai, la Liquidation OCTRA engagera dès le 1<sup>er</sup> décembre 2017, les voies de droit en vue de leur expulsion.

Il s'agit de :

Noms Prénoms	N° Section Parcelle	NOTAIRE
OKILI Léonard	CM1/114	Me GEY BEKALE
OKILI Léonard	CM1/115	Me GEY BEKALE
OKILI Léonard	CM1/116	Me GEY BEKALE
OKILI Léonard	CM1/123	Me GEY BEKALE
OKILI Léonard	CM1/124	Me GEY BEKALE
BAPISSI Yvette	CM1/125	Me GEY BEKALE
NGASSANGOYE Bertille	CM1/126	Me GEY BEKALE
MAGNANGA MOUELE Michel	CM1/13	Me GEY BEKALE
BOUNDZANGA Martin	CM4/38	Me GEY BEKALE
MEZUI OSSIMA Joseph	CM5/100	Me GEY BEKALE